

# De l'écologie à l'écoéthique

## Les conditions de l'épanouissement de l'homme dans son environnement

**P**ics répétés de pollution atmosphérique sur Paris, pollution de l'eau attribuée aux pratiques agricoles, nuisances sonores aux abords des aéroports ou autoroutes, effets des nuages radioactifs sur la population victime de l'accident de Tchernobyl... Dans le débat actuel sur l'environnement, la place de la santé se réduit essentiellement aux problèmes induits par la pollution et aux maladies qu'elle entraîne. Cette approche ne peut certes être négligée, mais limiter les liens entre environnement et santé à ce constat et au lancement d'enquêtes épidémiologiques me paraît une tendance beaucoup trop restrictive, que je regrette. La santé est toujours un indicateur de la qualité de l'environnement mais en parler nécessite une approche plus fine de la notion de santé et une redéfinition de celle de l'environnement.

### Placer l'homme au centre de l'écologie

Violence urbaine, chômage, insécurité psychique, pollutions, la perception actuelle est celle d'un environnement physique, social, psychique qui se dégrade. Réduit à des problèmes de pollution, l'environnement devient synonyme d'une vision « écocentrique » d'un monde d'où l'homme serait absent. Pour définir une véritable écologie humaine, il faut affir-

mer la prééminence de l'homme dans le respect de l'environnement. L'écologie dépasse alors la seule protection de la nature et devient une véritable politique destinée à mettre la société au service des hommes.

Cette notion d'écologie humaine induit, on le voit, une révision de la conception courante de la santé, définie par opposition à la maladie et à sa prévention. Parler de santé, c'est aussi évoquer la recherche des conditions de vie les plus favorables pour l'épanouissement physique, psychologique et moral de l'homme, la quête de l'équilibre nécessaire à l'accomplissement de chacun. C'est pourquoi je préfère la définition de l'Organisation mondiale de la santé pour qui : « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas simplement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Elle dépasse l'approche strictement « sanitaire » et curative pour devenir une approche politique au sens le plus fort du terme. Penser la santé publique revient alors à organiser les rapports entre l'homme et la société et le développement de son bien-être.

### L'environnement et la santé de l'enfant

En acceptant ces notions beaucoup plus larges, la médecine sort de son rôle clas-

sique confiné aux soins pour s'intéresser à l'homme dans son environnement. Aussi, dans le rapport « Environnement et santé chez l'enfant » que je m'appête à présenter à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, m'a-t-il paru indispensable de modifier l'approche des problèmes et d'arriver à un certain nombre de recommandations, d'inégale importance mais qui tendent toutes à améliorer la prise en compte de l'environnement, dans le seul but de sauvegarder la santé, notamment de l'enfant. Ces recommandations relèvent de l'organisation administrative, des actions de prévention sanitaire ou encore de la politique de recherche et de formation.

Ainsi en matière d'organisation administrative, convient-il d'instaurer, sur le modèle des études d'impact sur l'environnement, une étude d'impact sanitaire obligatoire en préalable à certains grands aménagements. En cas de création de grands établissements, notamment industriels, de villes nouvelles ou de nouveaux quartiers, le ministère de la Santé y disposerait d'un droit de veto en vue de protéger la santé humaine.

Dans le même ordre d'idée, il convient de former et de rendre plus présents les acteurs de la santé et de l'environnement par exemple au sein des comités d'hygiène départementaux, et plus globalement que l'accroissement des postes budgétaires affectés aux questions de santé et d'environnement soit une réelle priorité.

Les actions de prévention sanitaire doivent mettre l'enfant au cœur de leurs préoccupations. Les programmes de recherche publics de l'Inserm ou du CNRS pourraient s'orienter vers les risques liés à l'environnement social et comportemental de l'enfant. Engager une concertation sur l'aménagement des rythmes de travail de l'enfant (en liaison avec un programme de recherche sur leurs rythmes biologiques), faire porter l'effort sur la prévention et le dépistage en milieu scolaire, mettre au point un programme de lutte contre le saturnisme, signaler de manière explicite par un pictogramme, les médicaments nuisant, pour la femme enceinte, à la santé de l'embryon vont ainsi

dans ce sens, tout comme le développement des expérimentations « villes-santé » ou « écoles-santé », deux réseaux initiés par l'OMS.

### **Pour une médecine de l'environnement**

En matière de politique de recherche et de formation, on ne pourra faire l'économie de la création d'une spécialité à part entière de médecine de l'environnement ni celle d'une agence spécialisée dans le domaine santé/environnement sur le modèle de l'Agence nationale de recherche sur le sida. Car tout comme la médecine a accepté d'être aussi médecine du travail, médecine sportive ou médecine océanographique, elle ne peut ignorer que l'environnement est un des quatre grands déterminants de l'état de santé d'une population à côté des facteurs génétiques, des comportements individuels et de la qualité des soins médicaux. Sa détérioration a une grande part de responsabilité dans la montée de maladies de civilisation comme les dépressions nerveuses, l'hypertension ou les troubles digestifs. Traiter séparément problèmes de santé et problèmes d'environnement est par conséquent une erreur. Voilà pourquoi il me paraît urgent de créer cette spécialité de médecine de l'environnement, ce qui bien sûr signifierait ressusciter l'hygiène quelque peu désuète pour l'adapter aux problèmes de notre temps et redéfinir les missions complémentaires de la santé publique, qui ne parvient pas à s'affranchir d'une image trop administrative et insuffisamment médicale.

Cette spécialité de médecine de l'environnement serait d'autant plus utile qu'elle permettrait d'assurer les tâches de formation, de conseil et de recherche, évoquées plus haut et qui s'imposent de toute urgence. Dans le domaine de la recherche, notre ambition ne doit avoir d'égale que notre humilité, tant est grande notre ignorance : peut-on simplement définir la nature des pollutions, leurs taux, leurs seuils ? Peut-on cerner leurs conséquences sur l'organisme humain ? Si elles sont souvent évidentes à court terme,

elles sont parfois sournoises à moyen terme et inapparentes sur une durée plus longue encore.

Faire des interrelations entre l'homme et son environnement un axe prioritaire de recherche est pour moi fondamental. Mais cela signifie, bien sûr, se donner les moyens nécessaires, car n'est-ce pas seulement au prix de cet effort que nous pourrions mieux comprendre puis insister sur les problèmes du bruit, de la qualité de l'air ou de celle de l'eau ?

Modifier l'approche des problèmes, réorganiser les structures administratives existantes, former les acteurs, anticiper les dommages pouvant être causés à la santé, voici les pistes d'actions que j'emprunterais. Suivies, elles permettraient d'avancer dans la définition d'une écologie humaine. Et tout comme la bioéthique définit les références de l'homme, l'écologie déterminerait alors les conditions nécessaires de son épanouissement. Une éthique environnementale s'impose donc et avec elle l'élaboration d'une écoéthique. À partir de ces deux bases, bioéthique et écoéthique, je suis persuadé qu'il deviendra possible de rebâtir une conscience politique. ■

**Professeur Jean-François Mattei**  
Député des Bouches-du-Rhône